



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

## ACTES

### COMITÉ EXÉCUTIF

**CNPMEM, Paris**  
**Mardi 2 février 2016**  
**15h30 – 17h30**

Président : Bertie Armstrong  
Rapporteur : Barbara Schoute

#### 1. Bienvenue et introductions

Le Président (Bertie Armstrong) a accueilli les membres, les représentants de la Commission européenne et les États membres ainsi que des observateurs.

Le Président a présenté un nouveau membre du personnel du Secrétariat, le Dr Sara Vandamme (Vandamme@bim.ie) comme nouveau Chef de projets Développement et Communications (anciennement décrit comme «Agent chargé du dossier Rejets»). Mme Vandamme a donné un aperçu de ses antécédents et de son expérience. Elle est titulaire d'un doctorat en génétique des populations de poissons (à l'ILVO en Belgique) et a un fort intérêt pour la gestion des pêcheries. Son expérience comporte la coordination d'un partenariat scientifiques-pêcheries pour enquêter sur l'état du stock de sole en mer d'Irlande et le développement d'outils normalisés pour l'authentification des poissons, à l'Université de Manchester. Grâce à ces expériences, elle a appris à travailler sur l'interface entre les sciences académiques et la gestion des pêcheries. Entre autres tâches, elle sera chargée de l'obligation de débarquement et de la recherche de projets auxquels le secteur pourrait participer, ainsi que de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication pour le CCEOS. Les membres ont été informés que le Groupe Communication pourrait être réactivé et ont été invités à informer Sara de leur souhait de rejoindre ce groupe.

Marc Ghiglia a été excusé, remplacé par Richard Brouzes.

L'ordre du jour<sup>1</sup> a été adopté tel que rédigé.

Les points d'action des actes de la dernière réunion (16 septembre 2015, Dublin) ont été soumis à discussion. La plupart des actions ont été réalisées, mais les points suivants sont restés en suspens :

- **Le Secrétariat** va rédiger, avec l'aide de l'ISWPO (Eibhlín O'Sullivan), une lettre demandant aux EM de fournir les données disponibles pour les raies.  
Ce point sera abordé à l'issue du Groupe de réflexion sur les raies, qui se réunira le 3 février
- **Le Secrétariat** a accepté d'étudier les options d'interprétation par Internet pour faciliter les réunions par Internet dans ce contexte et dans le cadre de la réduction des coûts opérationnels.  
La collecte d'information est en cours.
- **La réunion a accepté** que le document ACRUNET et la proposition soient diffusés, dans l'optique d'une décision qui devra être prise par correspondance.

En outre, lors de l'Assemblée générale (16 septembre 2015, Dublin), le Secrétariat a été invité à rédiger une lettre aux États membres demandant une contribution accrue aux coûts de fonctionnement, compte tenu de l'augmentation des coûts occasionnés par les réunions sur l'obligation de débarquement. Le président a indiqué que cette question avait été soulevée dans le cadre d'une discussion lors d'une réunion du Groupe de Haut

---

<sup>1</sup>Tous les documents importants concernant la réunion sont sur le site internet du CCEOS: [lien](#)



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Niveau (GHN) avec les États membres des EOS (EM), où il a été précisé que les EM n'étaient pas en mesure d'augmenter les cotisations. Peu de temps après, la CE a confirmé que le budget CC serait augmenté de 50 000 €, à partir du 1er octobre 2016. Le président a estimé que cette lettre était peut-être superflue. Un membre a considéré qu'il serait toutefois utile de faire comprendre aux EM qu'il y avait un besoin de budget supplémentaire, car les tâches des CC se sont accrues en raison du rôle consultatif sur l'obligation de débarquement (OD) et les aires marines protégées (AMP), par exemple. De l'avis général, la demande de budget supplémentaire risquait de ne pas être accueillie favorablement, mais, sur suggestion du Secrétariat, il pourrait être approprié d'adresser aux EM une demande d'aide au secteur sous forme de « prestations en nature », telles que des salles de réunion.

**ACTION** : Le Secrétariat rédigera une lettre aux États membres leur demandant d'apporter au CC tout le soutien possible sous forme de « prestations en nature » (par exemple, les salles de réunion) afin de soutenir le CC dans sa charge de travail.

## 2. Retombées de MIACO (Présentation par le président)

MIACO, la réunion annuelle du CIEM, des CC et des observateurs, a eu lieu les 14 et 15 janvier 2016, à Copenhague. Le président et le vice-président (Liane Veitch) et le Secrétaire (Conor Nolan) ont assisté à la réunion. Au cours des deux dernières années, la réunion a été considérée comme un rituel, lors de laquelle le CIEM présentait des informations aux CC (d'« Autres Observateurs » ont été intégrés par le CIEM à partir de 2015). En 2015, le CC avait demandé le rétablissement d'une réunion spécifique entre le CIEM et les CC. Le CIEM a pris cette demande en considération et a informé le groupe que la réunion « MIAC » serait rétablie pour développer davantage la coopération entre les CC et les groupes de travail du CIEM (GT). Le but de la réunion MIAC serait de permettre aux acteurs de la pêche et aux CC d'informer les GT avant que les réunions annuelles des GT pour annexer les « informations des parties prenantes » aux avis. Le CC sera en mesure d'envoyer des observations au secrétariat du CIEM ou mettre en place des réunions avec les groupes de travail pertinents pour discuter des informations qu'ils pourraient prendre en compte dans leurs discussions et leurs avis. Les GT du CIEM discuteront leur interaction avec les parties prenantes et la poursuite des opérations sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion MIAC suivante.

**ACTION** : Le Secrétariat recueillera l'opinion des membres du CC sur la nécessité d'apporter des contributions ou l'exigence d'une réunion spécifique, avant le GT du CIEM sur la mer Celtique.

En outre, le CCEOS soutenu par le CC Pélagiques (Sean O'Donoghue, représentant le CC Pélagiques) a demandé au CIEM et la CE d'envisager la mise en place d'un groupe spécifique sur l'OD, qui interviendrait comme un groupe de travail de réaction rapide afin de traiter, dans un délai très court, les questions des CC nécessitant des avis scientifiques. Cela a été considéré comme un point positif et le CIEM a indiqué qu'il serait disposé à coopérer, si des experts concernés étaient mis à disposition par la CE et les États membres.

En ce qui concerne les demandes de la CE sur les modifications apportées à l'interprétation des points de référence (depuis des estimations ponctuelles jusqu'à des séries de points) les CC ont été informés que cela pourrait modifier la base des avis. Cela pourrait être un point à soumettre à discussion au moment de la présentation de l'avis du CIEM lors de la réunion du CCEOS en juillet.

Il a été convenu que la préparation des réunions MIAC et MIACO serait discutée lors du comité exécutif de septembre.

**ACTION** : Le Secrétariat intégrera les « Préparations des réunions du CC avec le CIEM » sur les ordres du jour de septembre.

**ACTION** : Le Secrétariat demandera au représentant du CIEM d'expliquer la base de l'avis sur la « gamme F », en juillet.



### 3. Planning de l'année 11

Le Président a présenté les thèmes principaux du plan de travail du CCEOS, tel que présenté et approuvé à l'Assemblée générale à Dublin (16 septembre 2015) afin que les membres décident des priorités et des actions appropriées, ainsi que des personnes de contact pour ces sujets.

Principaux thèmes du plan de travail du CC :

i. Obligation de Débarquement

Tel que discuté au sein du groupe de travail horizontal sur l'obligation de débarquement, le CC a pour but de surveiller et de conseiller la CE et les EM et de répondre aux demandes, le cas échéant.

Représentants : Président et Vice-président (Liane Veitch)

ii. Mesures techniques

Le CC souhaite apporter des commentaires sur l'évaluation et des propositions pour le renouvellement des règles des Mesures Techniques (MT). La CE a indiqué que la proposition devait être présentée avant la fin mars 2016.

La réunion a indiqué que les GT du CCEOS étaient d'une taille appropriée et représentaient bien les parties prenantes ayant une expérience en matière de recherche et de développement afin d'être parfaitement en mesure de commenter les propositions de règlements actualisés. Il a été décidé que les GT seraient invités à discuter et à commenter la future proposition, et il a été noté que l'apport scientifique aux GT serait nécessaire afin de rédiger des avis.

Représentants : Les groupes de travail seront invités à examiner le projet de proposition lors de leur prochaine réunion.

Emiel Brouckaert a demandé aux membres si le Comité Exécutif appuierait une demande de réunion d'information sur la pêche au chalut associée au courant électrique impulsif (chalutage « pulse »). Les scientifiques et les pêcheurs belges ont recueilli des informations en mer du Nord et les essais qui y ont été réalisés semblent avoir été concluants. Il a été suggéré que le CC pourrait organiser un séminaire sur ce sujet à l'occasion des réunions de juillet.

La réunion a été informée que le CANE avait fourni des conseils sur le chalutage « Pulse » ([lien](#)) et que le CIEM devrait publier des avis sur ce sujet, suite à une demande française ([lien](#)).

**ACTION** : Le Secrétariat demandera aux GT du CCEOS s'ils estiment qu'une réunion d'information sur le chalutage « Pulse » lors des réunions du CCEOS en juillet serait intéressante.

iii. Plans pluriannuels

Le CC souhaite apporter une contribution en temps opportun en vue d'élaborer ultérieurement un PPA pour les EOS. La CE a indiqué que le calendrier de cette élaboration dépend des progrès réalisés sur le PPA Baltique. De nouveaux documents pourront être disponibles en juillet, voire plus tôt.

La réunion a noté que le rôle des CC dans l'élaboration de cartes régionales est très important, mais qu'il y a des problèmes en termes de régionalisation. Dans les procédures générales de consultation, la contribution du CC n'a été prise en compte que comme « un consultant », alors que les commentaires réels étaient le résultat de discussions internes intenses, qui visaient à parvenir à un consensus entre les parties prenantes. Le CC a demandé à la CE de reconnaître publiquement le rôle du CC qui émet des avis provenant de toutes les parties prenantes régionales concernées.

Le président a confirmé que la contribution du secteur à l'élaboration des PPA représente le test ultime de la régionalisation de la PCP.

Représentants : Un groupe de discussion sur le PPA se réunira lorsque les GT auront eu l'occasion de fournir des données pour les sous-régions. Le groupe a noté la nécessité qu'un apport scientifique soit disponible pour ce groupe de discussion.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

**ACTION** : Les GT seront invités à discuter de la contribution au PPA EOS lors des réunions des GT en juillet.

**ACTION** : Le Secrétariat transmettra à tous les membres l'information relative aux expériences et les progrès réalisés sur le PPA Baltique.

iv. Mesures de gestion pour les espèces

Le CC souhaite émettre des avis pour une liste d'espèces, qui seront classées selon l'urgence et la disponibilité d'informations scientifiques suffisantes. Les membres suivants ont convenu de commencer à élaborer des avis et d'établir un calendrier de fourniture de ces avis avec l'aide du Secrétariat :

Bar –Barrie Deas (d'accord pour assurer la liaison avec le Groupe de discussion sur le bar du CANE)

Raies – John Lynch

Langoustines FU16 –Bien que le CC ait envoyé des avis annuels sur ce stock, depuis 2009, l'avis n'a pas été pris en charge par le Conseil de décembre. Depuis lors, l'avis annuel est resté inchangé, il a été suggéré (Sean O'Donoghue) que des avis sur ce stock soient élaborés et soumis avant la fin août.

**ACTION** : Le Secrétariat mettra en place un processus de correspondance pour actualiser les avis et les soumettre à examen avant la fin août.

Sole VIIgh– Emiel Brouckaert a informé la réunion qu'une proposition de plan de gestion pour la sole avait été préparée dans VIIfg par des scientifiques belges et le gouvernement belge. Comme pour la sole en VIId, il a été proposé (Rederscentrale) que le CCEOS prépare des avis sur une stratégie de gestion de la sole dans VIIfg au cours de l'année 2016. Ce point a été adopté par la réunion.

**ACTION** : Un groupe de discussion sur la sole en VIIfg sera organisée par le Secrétariat (Président : Emiel Brouckaert) pour fournir des avis sur une stratégie de gestion de ce stock en 2016.

v. Aires Marines Protégées (AMP)

Le Président a informé les participants des expériences récentes réalisées avec des propositions écossaises pour les AMP, où la coopération entre les parties prenantes et les scientifiques a été très productive, mais où les choix politiques nationaux ont été fortement contestés. Le Président a également noté que le CCEOS avait reçu de nombreuses demandes de « consultation informelle » sur les AMP, en particulier de la part l'administration du Royaume-Uni, demandes qui ont été transmises aux membres.

Il a été noté que, dans cette «phase informelle», un État membre (EM) peut sélectionner les domaines pertinents et faire une proposition nationale de limites et de gestion (PCP Art 11.1) et la réunion a apprécié la demande de participation des parties prenantes dans ce processus. Pour les zones importantes pour les pêcheries qui traversent les limites des EM (Art CFP 11,2 à 3), des propositions présentées à l'initiative des EM seront discutées dans les groupes régionaux d'EM afin de rédiger une Recommandation Commune qui sera présentée à la Commission comme base pour un acte délégué.

**La réunion a convenu** qu'il était important pour les parties prenantes individuelles d'être impliqués dans le processus «informel» d'élaboration de propositions. Dans le même temps, **il a été souligné que**, lorsque des groupes régionaux d'EM pertinents auront débuté la rédaction d'une recommandation commune, la consultation du secteur sera nécessaire (Art CFP 18.2).

**La réunion a convenu** que les représentants du CCEOS auprès des groupes d'EM des EOS pour traiter des AMP seraient Philip Taylor (RSPB Scotland) et Jim Portus (SWFPO).

vi. Amélioration de la qualité des données scientifiques et économiques

vii. Planification de la coopération future avec les scientifiques et les collecteurs de données.

Le Président a présenté simultanément l'ensemble des derniers points du plan de travail (vi et vii), car ils étaient très étroitement liés. La réunion a estimé que le Secrétariat constituait le point de contact le plus pertinent entre le CC et les scientifiques pour ces sujets.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

#### 4. Efficacité

- Efficacité des procédures

Le Secrétariat (Barbara Schoute) a présenté une mise à jour du développement et de l'amélioration des procédures pour améliorer l'efficacité et maximiser l'émission d'avis de qualité en temps opportun. Lors de la dernière réunion, le Comité exécutif avait décidé de rationaliser l'ordre du jour de réunion et de veiller à ce que les réunions soient centrées sur les questions portant sur leurs régions spécifiques; les sujets couvrant plusieurs régions seront traités dans les groupes horizontaux ou dans les groupes de discussion.

Le Secrétariat a fait une rapide présentation des actuelles procédures d'émission d'avis et a demandé à la réunion d'examiner les possibles mises à jour du système. L'objectif principal était d'améliorer la rédaction d'avis dans le secteur, en choisissant le bon type de réunion (par exemple face-à-face, réunions par internet ou par correspondance) et en recherchant la meilleure façon d'aborder les problèmes de respect des délais.

La CE a noté que la présentation d'avis par les CC avant la date limite était à la fois positive et elle a dit qu'elle encourageait cette méthode, car cela pourrait améliorer la mise en œuvre des avis par les gestionnaires

Les membres ont indiqué que le choix du type de réunion constituait une part importante du processus, étant donné que, pour certains sujets, il est nécessaire d'avoir une discussion dans le cadre d'un face-à-face ou d'une réunion sur internet, plutôt que de travailler par correspondance. Le Secrétariat a indiqué qu'il était déterminé à trouver des moyens pour organiser des réunions sur internet avec interprétation. Quand il est possible ou nécessaire de travailler par correspondance, la réunion a pris note de la nécessité de respecter les délais afin de travailler efficacement. Il a été convenu que le Président du Groupe de rédaction des avis déciderait d'intégrer du matériel ou de proposer des modifications d'avis reçus après la date limite.

Les membres du groupe ont convenu qu'il était important de planifier efficacement le processus de rédaction des avis et qu'il serait plus efficace, par exemple, de rédiger l'avis CCEOS sur les opportunités de pêche avant la proposition de TAC qui doit avoir lieu à l'automne.

**La réunion a convenu** que tous les futurs avis sur les possibilités de capture seront discutés lorsque l'avis du CIEM aura été présenté, en même temps que le document sur les opportunités de capture (le « document politique ») de la CE. En 2016, le CC pourrait présenter des avis sur les opportunités de capture après les réunions du CCEOS de juillet pour les principales espèces et de novembre pour la langoustine.

**ACTION** : Les GT du CCEOS discuteront de la rédaction d'avis sur les opportunités de captures pour les stocks correspondant à leur zone lors de la réunion du CCEOS en juillet.

- Partenariat de la mer Celtique (Sam Tedcastle)

En 2015, le CCEOS a été approché par le Partenariat de la mer Celtique ([lien](#)). Benoit Guerin (consultant indépendant) a présenté le projet, dans le cadre duquel il avait été impliqué dans un processus d'amélioration de la coopération entre l'industrie écossaise, les ONG et l'administration. Il a été noté qu'un certain nombre de membres du CCEOS avait pris part aux réunions de cette initiative PMC en représentation de leurs propres organisations. Dans la perspective de la régionalisation, M. Guerin a considéré que ce type de procédé peut également présenter un intérêt pour le CCEOS. Sam Tedcastle (WWF Écosse) a poursuivi la présentation et décrit le projet écossais qui a été mis en place pour améliorer l'efficacité de la coopération et les relations entre et au sein des organisations des parties prenantes écossaises. Bien que les résultats aient été difficiles à quantifier, on a considéré que l'échange d'expériences entre les différents types d'organisations avait donné lieu à un sentiment général de confiance accrue dans les processus et les résultats attendus.

La réunion a été informée que, si le CCEOS souhaitait accepter l'offre, le processus impliquerait des consultations individuelles (c. 1 heure) afin d'identifier les domaines et les sujets de plus importants pour les membres du CC.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Une fois un tel sujet identifié, une réunion de suivi serait organisée pour discuter de la question avec les parties prenantes concernées. La question clé : le CC pourrait-il travailler mieux? Un processus d'amélioration de la coopération serait-il utile pour améliorer l'efficacité des réunions ?

Au vu de leurs commentaires, les membres étaient divisés. Ceux qui avaient pris part au processus écossais ont indiqué que, après avoir été sceptiques au début, certains avaient toutefois trouvé l'expérience positive. Ce n'est pas que le processus ait particulièrement aidé à traiter le sujet, mais il a contribué à améliorer la compréhension mutuelle. Le fait de clarifier la manière dont les différentes parties prenantes perçoivent les autres a été considéré comme ayant joué un rôle déterminant en permettant une discussion franche et ouverte. Bien qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un accord sur les objectifs, certains membres qui avaient été impliqués dans le processus écossais ont indiqué qu'ils avaient trouvé une quantité surprenante de points communs entre les groupes de parties prenantes.

D'autres membres ont indiqué qu'il était plus important de veiller à une discussion franche et ouverte dans les réunions du CC, plutôt que de discuter les questions dans un projet distinct. La réunion a convenu que les membres avaient eu très peu de temps pour travailler à l'amélioration de la coopération dans le secteur compte tenu du délai très serré pour émettre des avis.

**Le Comité Exécutif n'a pas réussi à se mettre d'accord sur l'engagement formel avec ce projet, mais il a encouragé les membres** à communiquer avec le Partenariat de la mer Celtique si leur organisation avait un intérêt propre à s'impliquer dans ce projet.

## 5. Composition du Comité Exécutif

Le Secrétariat a reçu une question concernant la composition du Comité Exécutif (Règlement CE 1380/2013, Annexe III, 2 (a)), question qu'il a transmise aux membres. La question soulevée concernait la mise en œuvre des règles de composition visées à l'article 4 du Règlement Délégué de la Commission 2015/242 et portant sur les modalités de fonctionnement des Conseils Consultatifs et la PCP. Les membres ont été informés que la composition du Comité Exécutif, comme détaillé sur le site du CCEOS, restait inchangée et s'établissait sur la base d'un nombre maximum de 24 membres.

Les membres ont examiné les possibilités de faire passer le nombre de sièges au Comité Exécutif à 25 ou 27 membres. Le Secrétariat a indiqué à la réunion que la composition actuelle était de : 14 représentants de l'industrie de la pêche, avec un siège vacant attribué à la Belgique et 7 représentants du Groupe Autres Intérêts. Au cours de la poursuite de la discussion, les participants ont estimé qu'il était inutile de décider d'une autre composition du Comité Exécutif, étant donné qu'il y avait des sièges vacants dans les deux catégories Organisation du Secteur et Groupes Autres Intérêts.

Il a été décidé d'actualiser la description et les détails relatifs au Comité Exécutif sur le site du CCEOS, en tenant compte des exigences du Règlement Délégué de la Commission et de rediscuter de la question ultérieurement si des compositions alternatives venaient à être proposées.

**ACTION** : Le Secrétariat actualisera la description et les détails relatifs au Comité Exécutif sur le site du CCEOS, en tenant compte des exigences du Règlement Délégué de la Commission.



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

## 6. Résumé des mesures convenues et des décisions adoptées par le Président

ACTION	
1	Le Secrétariat rédigera une lettre aux États membres leur demandant d'apporter au CC tout le soutien possible sous forme de « prestations en nature » (par exemple, les salles de réunion) afin de soutenir le CC dans sa charge de travail.
2	Le Secrétariat recueillera l'opinion des membres du CC sur la nécessité d'apporter des contributions ou l'exigence d'une réunion spécifique, avant le GT du CIEM sur la mer Celtique.
3	Le Secrétariat intégrera les « Préparations des réunions du CC avec le CIEM » sur les ordres du jour de septembre.
4	Le Secrétariat demandera au représentant du CIEM r d'expliquer la base de l'avis sur la « gamme F », en juillet.
5	Le Secrétariat demandera aux GT du CCEOS s'ils estiment qu'une réunion d'information sur le chalutage « Pulse » lors des réunions du CCEOS en juillet serait intéressante.
6	Les GT seront invités à discuter de la contribution au PPA EOS lors des réunions des GT en juillet.
7	Le Secrétariat transmettra à tous les membres l'information relative aux expériences et les progrès réalisés sur le PPA Baltique.
8	Le Secrétariat mettra en place un processus de correspondance pour actualiser les avis et les soumettre à examen avant la fin août.
9	Un groupe de discussion sur la sole en VIIIfg sera organisée par le Secrétariat (Président : Emiel Brouckaert) pour fournir des avis sur une stratégie de gestion de ce stock en 2016.
10	Les GT du CCEOS discuteront de la rédaction d'avis sur les opportunités de captures pour les stocks correspondant à leur zone lors de la réunion du CCEOS en juillet.
11	Le Secrétariat actualisera la description et les détails relatifs au Comité Exécutif sur le site du CCEOS, en tenant compte des exigences du Règlement Délégué de la Commission.

## Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS		
Bertie	Armstrong	North Western Waters AC
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Association
Bruno	Dachicourt	European Transport Federation
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisation
Ross	Dougal	Scottish Fishermen's Federation
Hugo	Gonzales	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Heather	Hamilton	ClientEarth
Konstantinos	Kokosis	European Bureau for Conservation and Development
Jesús	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Geert	Meun	Dutch Fish Product Board
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Patrick	Murphy	Irish South & West FPO
Philip	Taylor	RSPB Scotland
Heather	Hamilton	ClientEarth
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
<b>Observateurs</b>		
Anne-Margaret	Anderson	The Scottish White Fish Producers Association
Frank	Stride	Scottish Fishermen's Organisation
Emily	Baxter	Cumbria Wildlife
David	Beard	Manx Fish Producers Organisation
Stéphan	Beaucher	Consultant
Hugo	Boyle	Irish South & East FPO
Richard	Brouzes	OPBN
Lydia	Chaparro	Fundació ENT
Andrew	Clayton	The Pew Charitable Trusts
Viera	Coelho	The Pew Charitable Trusts
David	Cuthbert	NUTFA
Gonzague	de Moncuit	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Juana	Poza Poza	Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente
Robert	Griffin	European Commission
Daniel	Lefèvre	CRPMEM de Basse Normandie
Olivier	Le Nezet	CRPMEM de Bretagne
Laurent	Markovic	European Commission
Kevin	McDonnell	West of Scotland Fish Producers Organisation
Victoria	Metheringham	UK Marine Management Organisation
Colm	Osuilleabhain	Department of Agriculture, Food and the Marine,
Glenn	Quelch	European Fisheries Control Agency
Mercedes	Rodríguez Moreda	OPP-07-LUGO
Paul	Francoise	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine: CDPMEM 14
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producer's Organisation
Declan	Tobin	JNCC
Alan	Addison	SWFPA Skipper Venture II BF 326
Benoit	Guerin	Celtic Seas Partnership
Sam	Tedcastle	Celtic Seas Partnership
Jim	Portus	SWFPO
Eibhlin	O'Sullivan	IS&WFPO
Luis Fransisco	Marin	OPPAO
Marina	Le Gurun	Blue Fish
Kåre	Nielsen	Arctic University of Norway
<b>Secrétariat CC EOS</b>		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara	Vandamme	Project Development and Communications Manager